



Pour aider les petits frères de l'Agneau à Lyon

à assumer leurs cotisations sociales obligatoires et l'entretien de leurs bâtiments.

Don par chèque

Je souhaite faire un don par chèque de :

40€ 80€ 120€ autre :€

Merci de compléter ce document, d'y joindre votre don par chèque libellé à l'ordre de la Fondation des Monastères, en indiquant au dos « *pour aider les petits frères de l'Agneau à Lyon* » et de nous envoyer le tout à :

Petits frères de l'Agneau, 1 rue André Bonin, 69004 Lyon

Don par prélèvement automatique

Je souhaite faire un don régulier : tous les mois tous les 3 mois de :

40€ 80€ 120€ autre :€

Tous les frais sont pris en charge par la Fondation. Les prélèvements seront suspendus sur simple appel téléphonique (01 45 31 02 02). Je remplis l'autorisation ci-dessous **en joignant un RIB**.

Mandat de prélèvement SEPA Identifiant créancier SEPA : FR05ZZZ440203

En signant ce formulaire de mandat pour un prélèvement régulier, vous autorisez la Fondation des Monastères à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte. Votre banque continuera à le débiter, conformément aux instructions de la Fondation des Monastères. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Nom, prénom et adresse du titulaire du compte à débiter

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal:..... Ville :

Email obligatoire (si vous en possédez un) :

Nom et adresse du créancier : Fondation des Monastères -14, rue Brunel -75017 Paris

Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter du titulaire du compte à débiter :

Établ. :

Adresse : Code postal:..... Ville :

Désignation du compte à débiter

IBAN :

BIC :

Lieu et Date :

Signature :

VOS AVANTAGES FISCAUX. Pour tout don, vous recevrez un reçu fiscal.

La Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique - 14 rue Brunel 75017 PARIS – 01 45 31 02 02 www.fondationdesmonasteres.org - est habilitée à recevoir les dons, déductibles fiscalement, pour son œuvre de soutien charitable aux membres des communautés religieuses et monastiques de toutes confessions chrétiennes. 5% du montant de votre don sera versé au fonds de solidarité de la Fondation des Monastères, pour aider d'autres communautés. La Fondation des Monastères délivre systématiquement un reçu fiscal qui vous permet de bénéficier des déductions fiscales en vigueur (IR, IFI, IS) *Les informations recueillies sont à l'usage exclusif de la Fondation des Monastères et le cas échéant de la communauté d'affectation, pour vous adresser votre reçu fiscal ou des informations personnalisées. La Fondation des Monastères s'engage à ne jamais louer, échanger ou céder ces informations qui ne seront conservées que pendant la durée nécessaire au traitement. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant, en nous contactant : Fondation des Monastères, 14 rue Brunel, 75017 Paris – fdm@fondationdesmonasteres.org*

